

## Sélection de fonds en euros de douze contrats d'assurance-vie

NOM DU CONTRAT Distributeur	Rendement net 2010	Rendement net annualisé sur 4 ans*	Frais sur versement	Frais de gestion		Notre avis
				sur fonds en euros	sur unités de compte	
<b>Conservateur Helios Sélection</b> Le Conservateur	4,25%	<b>4,7%</b>	3%	0,6%	0,96%	Le meilleur rendement de notre sélection sur quatre ans.
<b>Abivie</b> Altaprofits	4,10%	<b>4,5%</b>	0%	0,6%	0,6%	Bon résultat en 2010, mais seulement 4 unités de compte disponibles. Sur Internet.
<b>Himalia</b> Generali Vie	4,20%	<b>4,4%</b>	4,5%	0,9%	1%	Un bon rendement en 2010.
<b>Batiretraite Multicompte</b> SMA BTP	3,91%	<b>4,3%</b>	2,5%	0,84%	0,84%	Un choix limité d'unités de compte (seulement 4), mais un bon fonds mutualiste.
<b>Epargne Retraite 2 Plus</b> Asac Fapes	4,00%	<b>4,3%</b>	2%	0,36%	0,6%	Un des meilleurs rendements 2010 dans la famille des contrats « associatifs ».
<b>ING Direct Vie</b> ING Direct	4,10%	<b>4,3%</b>	0%	0,6%	0,85%	Un grand choix d'unités de compte. Commercialisé sur Internet.
<b>ACMN Horizon Patrimoine</b> Crédit mutuel Nord Europe	3,40%	<b>4,2%</b>	3,5%	0,6%	0,6%	Un contrat bancaire plutôt haut de gamme : souscription minimale de 50 000 euros.
<b>Compte Afer</b> Afer	3,52%	<b>4,1%</b>	2%	0,48%	0,48%	Une performance 2010 décevante pour ce contrat associatif.
<b>Floriane</b> Crédit agricole	3,70%	<b>4,1%</b>	4%	0,8%	0,96%	Un contrat bancaire aux frais nettement trop élevés.
<b>Groupama Modulation</b> Groupama Gan Vie	3,35%	<b>4,1%</b>	3,8%	0,8%	0,8%	Un mauvais résultat en 2010, pour des frais plutôt élevés.
<b>Nuances Privilège</b> Caisse d'épargne	3,70%	<b>4,1%</b>	3%	0,6%	1%	Ticket d'entrée élevé (150 000 euros) pour ce contrat bancaire haut de gamme.
<b>Arpèges</b> Axa	3,30%	<b>4%</b>	4,85%	0,96%	0,96%	Un rendement 2010 en berne et une gestion très coûteuse.

\* Sur la période 2007-2010.

SOURCE : FACTS & FIGURES

►►► Cyrille Chartier-Kastler, fondateur du cabinet de conseil en stratégie et management Facts & Figures.

### Injecter des actions

La plupart des contrats multisupports proposent une large gamme d'unités de compte à dominante actions accessibles sous forme de sicav ou de FCP. « Cela permet d'accéder à quelques pépites proposées par des sociétés de gestion indépendantes », indique Fabrice Haehl, responsable du bureau d'études de FIP Patrimoine. Une condition toutefois avant de se lancer en Bourse : se donner au moins cinq ans, afin de ne pas souffrir des évolutions erratiques des marchés.

Si l'on décide de passer aux actions, il faut se donner cinq ans, afin de ne pas souffrir des secousses boursières.

#### A FAIRE

- Ne pas compter sur cette épargne pendant au moins cinq ans.
- Diversifier les fonds (7 à 10 lignes).
- Contrôler tous les six mois la répartition euros-unités de compte, et au besoin l'ajuster.

#### A NE PAS FAIRE

- Placer en actions de l'argent prévu pour un achat immobilier.
- Tout miser sur une unité de compte.
- Choisir un contrat au mécanisme complexe.

### Sécuriser avec de la pierre

Depuis quelques années, des compagnies comme Cardif, Swiss Life ou encore Generali proposent de pimenter leurs contrats avec de la pierre-papier. Atouts de cet investissement ? D'abord, les SCPI de bureaux et de magasins affichent des rendements réguliers, de l'ordre de 4 à 5%. Ensuite, « le cycle du marché de la pierre n'est généralement pas en phase avec celui des valeurs mobilières », explique Jean-Pierre Diaz, responsable de l'offre épargne et prévoyance à BNP Paribas Assurance. Reste que, pour être rentable, ce placement aux frais d'entrée élevés nécessite un engagement d'au moins sept ans.

### Les solutions alternatives

Depuis trois ans, les assureurs proposent de nouveaux produits intéressants, les contrats en euros diversifiés : la mise de fonds est garantie par l'assureur uniquement au terme d'une durée donnée (trois, quatre, cinq ans ou plus). Dans le même temps, un gain complémentaire peut être engrangé en cas de rebond de la Bourse (indexé sur les performances du CAC 40 ou de l'Eu-

ro Stoxx 50). C'est le cas du contrat BNP Paribas Avenir Retraite lancé en octobre 2010.

Autre dispositif qui permet d'obtenir une rémunération supplémentaire, celui proposé par exemple par Bonus Euro + d'Axa. La performance de la fonds en euros est majorée de 0,15 point si l'épargne investie en unités de compte est supérieure ou égale à 25% ou si l'encours placé dépasse 50 000 euros. Lorsque ces deux conditions sont remplies, le gain est de 0,70%. En 2010, le rendement sans bonus a atteint 3,30%, contre 3,45% et 4% avec bonus.

Quant aux contrats à « annuités variables » (Axa, Allianz, AG2R), ils permettent aux épargnants qui ont pour horizon la retraite d'obtenir un niveau minimal de revenus réguliers versés sous forme de rentes (viagères ou temporaires). Le bonus éventuel viendra de la bonne tenue des marchés.

Avant de sélectionner une de ces formules, qui sont loin d'être miraculeuses, il sera prudent d'étudier avec soin les frais de gestion, souvent supérieurs à ceux des contrats classiques.

**Laurence Boccaro**